

REGLEMENT INTERNE DU SPA PRIVATIF

- Toute personne qui effectue une réservation auprès de l'institut « MURIEL T. » ou qui utilise le lieu marque automatiquement son accord avec nos conditions générales de vente et le règlement interne du Spa privatif. Il en est de même pour chaque autre personne qui utilise le lieu.

RÉSERVATION

- Les réservations sont effectuées en contactant l'institut (au 03.20.57.05.49), ou en se déplaçant à l'institut (40bis, rue Jacquemars Gielée- 59000 LILLE). Toute réservation est validée dès réception du montant total de la transaction.

ANNULATION

- Si une réservation est annulée 48 heures avant votre rendez-vous la totalité du montant vous sera restitué.
- Nous vous informons que toute annulation d'un rendez-vous moins de 48 heures à l'avance fera l'objet d'un débit de la valeur de 50% du montant de la réservation concerné ou intégralement si l'annulation a lieu moins de 24 heures avant.
- La validité d'un bon cadeau est soumise aux mêmes règles.

GESTION DU TEMPS.

- Nous vous invitons à vous présenter 5 minutes avant l'heure de votre rendez-vous (vestiaire et signature du règlement).
- Dix minutes d'explication sont nécessaires dès l'entrée dans l'espace privatif afin de vous le faire visiter et de vous expliquer le fonctionnement des appareils. A cet effet quatre notices explicatives vous sont présentées et expliquées.
Ces dix minutes d'explications sont comprises dans votre temps de réservation.
- **Le fait d'arriver en retard aura pour effet de réduire la durée de votre réservation d'autant** car nous sommes dans l'obligation de nous conformer au planning établi pour répondre aux attentes des clients suivants.
- Pour cette même raison, **il est impératif de quitter le Spa privatif à temps.** Cela nous permettra d'offrir l'accès propre et à l'heure aux prochains utilisateurs. Vous apprécierez vous-même cette attention à votre arrivée.
- **Le dépassement de la plage horaire réservée donnera lieu à facturation. Chaque heure commencée sera due (75€).**

RESPONSABILITÉ CIVILE

- **En votre qualité de client, vous restez responsable de l'utilisation correcte de l'infrastructure mise à votre disposition par le spa privatif. N'hésitez pas à vous reporter aux** notices explicatives qui vous sont présentées et où vous trouvez aussi des instructions et des précautions d'utilisation qu'il est important de connaître et de respecter.

Chaque utilisateur prendra soin de bien lire ces recommandations avant d'utiliser un appareil.

- Dans le cas d'une utilisation inappropriée des installations ou d'un non respect du règlement **vous êtes tenu de couvrir les frais de réparation et/ou de remise en état liés aux dégâts éventuels intervenus dans le spa privatif loué par vos soins.**

A ce titre chaque utilisateur engage sa responsabilité civile.

- **Un état des lieux est effectué après votre départ en même temps que la phase de nettoyage. Toute anomalie vous sera signalée par téléphone le jour même ou le lendemain en ce qui concerne la dernière réservation de la soirée.**

SÉCURITÉ.

- **Les mineurs doivent toujours être sous la surveillance d'un adulte « civilement responsable ».**
- L'accès au Spa privatif est réservé aux personnes qui n'ont pas de problème d'hypertension artérielle, de problème cardiaque, ne souffrant pas de maladie contagieuse. Son usage est limité pour les **femmes enceintes (sauna formellement interdit)**.
- Il est conseillé **d'utiliser les tongs** à usage individuel, traité **antibactérien, antifongique et antidérapante (risque de glissade)**.
- **L'institut "Muriel T." décline toute responsabilité en cas d'accident ou de perte d'effets personnels.**
- Pour votre sécurité les bougies ne doivent jamais être manipulées ou déplacées de leurs photophores.
- Si vous souhaitez de l'aide ou un conseil, utilisez le talkie walkie à tout moment pour appeler un membre de l'équipe.

NUISANCE SONORE.

- Il vous sera demandé une attention particulière au respect de toutes les personnes qui viennent se détendre en ce lieu, de ce fait il ne vous est pas possible de crier ou de commettre toute autre action pouvant déranger le repos d'autrui.

RAPPEL.

- Nous vous rappelons qu'il est formellement **interdit de fumer** à l'intérieur de l'établissement.
- **L'utilisation des produits personnels dans le Hammam, le sauna ou la baignoire à hydrojets n'est pas autorisée.**
- **Aucun pique-nique n'est admis** dans l'espace privatif. Seuls les boissons ou la nourriture vendue par l'institut peuvent être consommés sur place. Le non respect de cette règle peut entraîner une majoration de 40€.
- L'institut se réserve le droit d'entrer dans l'espace occupé pour garantir le respect des consignes et du règlement intérieur.

Nous vous remercions de votre confiance et nous vous souhaitons de passer un agréable moment.

NOM – Prénom : Téléphone : Adresse :
..... Fait à Lille,
le

Signature précédée de la mention « *lu et approuvé* » :